

## Académie de Nancy-Metz

### Référents de l'action :

- Christine Bouchez, professeure de lettres modernes
- Daniel Ponsin, professeur d'histoire-géographie

### Les préfets des études (ECLAIR), 2 témoignages

#### Nom et coordonnées de l'établissement :

Collège Jules FERRY rue du Fort Gambetta, 57140 WOIPPY

RESEAU ECLAIR : oui

Mél du collège : [ce.0572579U@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572579U@ac-nancy-metz.fr)

Téléphone: 03 87 30 40 45

Télécopie: 03 87 30 58 64

Coordonnées des personnes contact :

- Christine Bouchez [christine.bouchez@ac-nancy-metz.fr](mailto:christine.bouchez@ac-nancy-metz.fr)
- Daniel Ponsin [daniel.ponsin@ac-nancy-metz.fr](mailto:daniel.ponsin@ac-nancy-metz.fr)

### Dates de début et de fin prévues de l'expérimentation ou de l'innovation

Début : septembre 2011

Date de cet écrit : septembre 2012

### Résumé

Deux préfets des études en Réseau ECLAIR témoignent :

■ Un premier préfet fait le lien avec les écoles primaires du Réseau pour permettre un apprentissage continué de la citoyenneté. Des outils communs sont mis en place et des objectifs communs sont fixés (lutte contre les absences et les retards, contre les incivilités, respect des locaux et de l'environnement, formation à la sécurité, formation aux gestes de premiers secours).

Au collège, une action intitulée : « Une classe, une association » permet d'avancer dans l'apprentissage de la citoyenneté. Le même préfet a plus spécialement la charge le dispositif « Passerelle » : il allie tous des domaines d'actions préconisés dans le vademecum des missions des préfets :

- Assurer un suivi individualisé des élèves
- Décloisonner les dimensions éducative et pédagogique
- Organiser une continuité des apprentissages
- Développer les liens et diffuser les informations
- Renforcer les relations avec les parents d'élèves
- Collaborer avec les partenaires
- Evaluer, communiquer.

La « Passerelle » concerne les collégiens qui enfreignent le plus les règles de vie, de respect et de citoyenneté et qui amènent un réel dysfonctionnement de la classe. L'élève est sorti de sa classe durant une semaine et il a un emploi du temps spécifique. Il est donc essentiellement pris en charge individuellement par différents adultes du collège : le préfet des études, des assistants pédagogiques, l'assistante sociale, la documentaliste, des professeurs et aussi parfois le COP et la psychologue scolaire.

■ Un deuxième préfet est en charge du suivi pédagogique de l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun au collège

Ses missions :

- le suivi pédagogique de l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun au collège
- la définition des moments importants d'évaluation des compétences du S3c et leur mise en œuvre avec les équipes disciplinaires (y compris les assistants pédagogiques).
- La recherche des items non travaillés ou peu travaillés. Comment les évaluer ? Par qui ?
- Le lien avec le CM2 et le palier 2 du S3c. Comment remédier aux compétences non acquises : accompagnement éducatif (avec PPRE) ?

Chaque discipline a renseigné un document dans lequel elle fait figurer les items du socle qu'elle s'engage à travailler et à évaluer de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Des moments-forts sont retenus : oral histoire des arts en 3<sup>ème</sup>, oral de restitution du stage de 3<sup>ème</sup>,

actions type : CESC, journée orientation dans le cadre du PDMF en 4<sup>ème</sup>, la mise en place d'une note d'histoire des arts dans le bulletin, etc.

**Thématique : n°**

<b>SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS</b>	
Maîtrise du français / prévention de l'illettrisme	1.1
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Enseignement des disciplines ( <i>Interdisciplinarité, progression pédagogique...</i> )	1.3
Evaluation des élèves	1.5
Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.6
Orientation ( <i>éducation à l'orientation tout au long de la vie, dispositifs de type classes passerelles, option DP3, modules, DP6, relation école-entreprise</i> )	1.7
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.8
Prévention du décrochage scolaire	1.9
Prise en charge de la difficulté scolaire	1.13
<b>VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS</b>	
Art et culture ( <i>développement de la pratique artistique et de la découverte culturelle</i> )	3.1
Relations avec les parents	3.4
Climat dans l'établissement (absentéisme, tenue de classe, prévention des violences et discriminations, bien-être des élèves, égalité filles-garçons)	3.6
Organisation de la « vie scolaire » ( <i>préfet des études...</i> )	3.7

**Mots-clés :**

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Découverte professionnelle Ecole élémentaire ZEP-RAR-REP	Accompagnement scolaire Diversification pédagogique Individualisation PPRE Stages Tutorat	Arts et culture Citoyenneté, civisme Compétences Culture scientifique Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Evaluation Liaisons (inter degrés, inter cycles) Maîtrise des langages Orientation Parcours des métiers et des formations Parents, Ecole Socle commun Vie scolaire	Education artistique Education civique, ECJS EPS, Motricité Français Histoire des arts Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre Technologie

## TEMOIGNAGE

### Professeur de français et préfet des études en charge de la citoyenneté et du dispositif « Passerelle »

Christine Bouchez

#### Le cadre de travail du préfet

1- Je fais le **lien avec les écoles primaires du Réseau** pour permettre un apprentissage continué de la citoyenneté.

✓ Mise en place d'outils communs comme par exemple le carnet de liaison démarré dès le CM1.

✓ Objectifs communs d'éducation à la citoyenneté :

- + Lutte contre les absences et les retards,
- + Lutte contre les incivilités entre enfants et envers les adultes,
- + Respect des locaux et de l'environnement,
- + Formation à la sécurité,
- + Formation aux gestes de premiers secours.

2- **Au collège**, l'apprentissage de la citoyenneté s'ouvre sur les citoyens que seront demain nos collégiens avec une action intitulée : « Une classe, une association ».

Exemples d'associations avec lesquelles travaillent les élèves : Association des chiens aveugles ; Unicef, Fédération française de cardiologie, Association départementale de la protection civile de Moselle...

#### 3- Le dispositif « Passerelle »

En tant que préfet des études, j'ai plus spécialement la charge du dispositif « Passerelle ».2.61351(109(i)5(o)1.4

La famille de l'élève pris en charge est reçue au début et à la fin de la session.

Quels sont les objectifs de la Passerelle ?

Outre le fait de donner la possibilité à la classe d'avancer sans l'élève perturbateur, les objectifs du dispositif Passerelle sont en priorité **d'accompagner l'élève en lui offrant un espace et un temps de parole et de réflexion sur ses fonctionnements, ses besoins, ses manques mais aussi ses réussites.**

Quelles compétences sont travaillées dans le dispositif Passerelle et comment ?

<b>Quelles compétences ?</b>	<b>Comment ? (démarches et outils)</b>
Ecouter l'adulte	Entretiens individuels (préfet, AS, Psy, documentaliste, COP, chefs d'établissement, AP...)
Développer l'expression de soi à l'oral et à l'écrit	+ Portrait croisé + Jeu du post-it + Ecriture de textes divers + Entretiens avec le préfet + « Ateliers philo » (le respect et le mépris, la violence, le langage, soi et les autres, la justice et l'injustice...)
Développer la connaissance de soi Connaître ses points forts et ses points faibles	+ Entretiens + Autoévaluation durant la session Passerelle + Stages en LP et autoévaluation + Bilan de Passerelle et contrat d'engagement + Entretiens de suivi de Passerelle
Faire preuve d'initiative et d'organisation dans son travail	+ Création de QCM (QCM du respect ; QCM du métier d'élève...) + Réalisation d'affiches en lien avec les QCM + Projet « déchets baladeurs au collège » + Ecriture de lettres d'excuses
Travailler les matières scolaires pour se remettre en confiance	Encadrement par le préfet, des assistants pédagogiques, des professeurs volontaires. + Travail individualisé + Travail donné par les professeurs de la classe. (Il est demandé aux professeurs de proposer des exercices de remédiation ou des travaux qui anticipent sur le travail qui sera fait en classe au retour de l'élève.) + Remédiation de vocabulaire + Lecture
Se projeter dans l'avenir	Pour les 4 <sup>èmes</sup> et 3 <sup>èmes</sup> : + Recherches PDMF avec la documentaliste. + Mini-stages en LP

### 1) Avancées de mon travail de Préfet

A ce jour, 11 élèves ont bénéficié du dispositif Passerelle.

Les bilans des sessions transmis à tous les enseignants permettent une meilleure connaissance de l'élève et les aident dans une prise en charge différenciée.

Les retombées les plus clairement positives concernent des élèves de 5<sup>ème</sup> dont le profil psychologique n'était pas le plus alarmant.

Pour que le dispositif Passerelle devienne plus efficace encore, il faudrait qu'il devienne l'affaire de tous les enseignants et pas seulement le souci du préfet des études.  
Ce dernier point est donc à améliorer.

## Après une année de fonctionnement

### 1) Le travail des préfets

Au collège J Ferry il n'y a pas 4 préfets qui s'occuperaient chacun d'un niveau, comme préconisé dans le vade-mecum, mais seulement 2 préfets.

Chacun des 2 préfets a une tâche bien définie.

M Ponsin coordonne la mise en œuvre des compétences au collège dans le cadre du Socle commun.

Mme Bouchez est chargée de la citoyenneté et plus spécifiquement du dispositif Passerelle.

Les 2 préfets, qui restent à part entière des professeurs, n'ont pas de difficultés relationnelles avec leurs collègues. Ils sont bien sûr amenés à solliciter, demander la coopération des collègues pour mener à bien leur tâche.

Pour la Passerelle par exemple, des procédures de communication ont été créées. Quand elles ont du mal à être suivies, le contact direct et verbal demeure toujours un vecteur facilitant le travail.

Ce sont les préfets eux-mêmes qui, en accord avec le chef d'établissement, ont fixé en septembre, les objectifs de leur mission (avant la parution d'un quelconque texte officiel).

Pour l'instant les objectifs fixés sont poursuivis mais chaque mission fera l'objet d'une évaluation précise et connaîtra forcément des modifications ou prolongements au cours de l'année scolaire prochaine.

### 2) La Passerelle

Elle concerne des élèves particulièrement agités, perturbateurs et donc en perte de vue par rapport aux apprentissages scolaires. Le souci prioritaire n'est donc pas qu'ils « rattrapent » les cours manqués.

Cependant le préfet demande aux enseignants de la classe de préparer du travail qui puisse être accompli par l'élève en session Passerelle.

Le plus efficace est que le professeur donne des activités, exercices, recherches qui seront exploités après le retour de l'élève dans sa classe. L'élève aura ainsi « de l'avance » sur ses camarades, se sentira plus en confiance puisqu'il aura déjà abordé individuellement des notions avec l'aide des assistants pédagogiques en Passerelle.

Dans la mesure où, en Passerelle, sont accueillis les élèves les plus décrocheurs et difficiles, le préfet qui anime ce dispositif travaille en étroite collaboration avec la CPE et concourt donc à diminuer la tension dans l'établissement.

**Un exemple concret****Emploi du temps PASSERELLE A F 4<sup>ème</sup> 2****Semaine du 27 février au 2 mars (semaine impaire)**

<b>Lundi 27 février</b>  9h /12h 13h30 / 16h30	9h Accueil  9h30 /12 h Mme Bouchez + Analyse des comportements + Présentation du livret de stage	13h30 / 15h30 au CDI Travail sur le lycée du bâtiment de Montigny (les différentes sections, les différents enseignements, les débouchés..) >>> consultation des sites : académique ONISEP, site du lycée lui-même  15h30 / 16h30 travail scolaire avec Najat (ou Rafika ou Sarah)
<b>Mardi 28 février</b>	<b>9H</b> <i>STAGE au LP du bâtiment de MONTIGNY les METZ</i>	<i>STAGE au LP du bâtiment de MONTIGNY les METZ</i>
<b>Mercredi 29 février</b>	<i>STAGE au LP du bâtiment de MONTIGNY les METZ</i>	
<b>Judi 1<sup>er</sup> mars</b>  9h /12h 13h30 / 16h30	9h / 10h Travail scolaire avec Laura (ou Rafika)  10h / 11h Travail scolaire avec Laura  10h /11h Travail scolaire avec Najat (ou Lahcen ou Rafika)	13h30 / 15h30 Travail avec Mme B Exploitation du stage (livret)  15h30 / 16h30 Travail scolaire avec Sarah
<b>Vendredi 2 mars</b>  9h /12h 13h30 / 16h30	9h / 12h Travail scolaire avec Chantal	13h30 / 16h 30 Travail avec Mme L au CDI. Recherche PDMF en lien avec le stage.

**BILAN de la session Passerelle de A 4<sup>ème</sup> 2**

A F est passé en commission éducative et disciplinaire le 31 janvier.  
Il a été pris en charge par le dispositif Passerelle du lundi 27 février au mardi 6 mars, soit une semaine et demie.

Durant cette session, il a eu l'occasion de faire un « **stage de découverte** » de deux journées au **LP du bâtiment de Montigny les Metz, en formation TBORGO, section maçonnerie** (mardi 28 février et mercredi 29 février). Ce choix de formation a été fait par le collège car A n'avait émis aucun souhait personnel.

A n'a pas de difficultés intellectuelles ou d'apprentissage.  
Il manque principalement de maturité. **Il réagit comme un enfant gâté qui se bute violemment et durablement lorsque les événements ne tournent pas comme il le souhaite. Il attend que les adultes - parents comme professeurs - comblent ses désirs.**  
**Dans ces moments de blocages, A ne maîtrise ni ses émotions ni son langage.**  
A deux reprises au cours de la session Passerelle, il a manifesté de tels moments de colère.

Le stage en lycée professionnel lui faisait très peur : se retrouver seul dans un lieu inconnu, avec des élèves et professeurs inconnus. Il a absolument refusé de manger à la cantine du lycée.  
**Ce stage s'est bien passé** dans la mesure où **A a été capable de ponctualité, de participation et d'adaptation aux groupes différents dans lesquels il a été intégré.** Il a en effet participé à des ateliers en CAP et en seconde professionnelle. Il a aussi assisté à un cours général, en français.

A n'a pas aimé ce stage car il s'est senti déstabilisé et perdu. Il ne souhaite d'ailleurs pas refaire de nouveaux stages. La maçonnerie ne sera pas la branche qu'il envisagera pour son orientation.

**La plus grande avancée concernant A me semble donc se situer au niveau de ses parents :**

- Suite aux trois rencontres successives (commission éducative, accueil et bilan de Passerelle), le père a arrêté de rejeter la faute du comportement de son fils sur le collège et uniquement le collège. Il a reconnu le manque de maturité de son fils et son agressivité.
- La maman elle aussi a pris conscience qu'elle « couvait » un peu trop son fils.

Moins que jamais, la Passerelle règlera tous les problèmes pour **cet élève qui ne pourra évoluer que très progressivement, par petites victoires sur lui-même, aidé par ses parents et ses enseignants.**

A est sorti de la Passerelle avec un outil : « Mon carnet de réussites ». Cet outil que je lui ai donné est censé l'aider à évoluer dans son comportement mais je ne suis pas sûre qu'il l'utilise, une fois rentré dans sa classe de 4<sup>ème</sup> 2, classe hélas peu favorable à une évolution positive des élèves.

**BILAN Passerelle A 3<sup>ème</sup> 1**

Le jeudi 27 septembre, j'ai travaillé durant deux heures avec A et **j'ai trouvé qu'il avait beaucoup évolué depuis son séjour en Passerelle en février/mars 2012.**

Il est conscient qu'il est dans une bonne classe, que c'est une chance qu'on lui donne de développer ses compétences. Il s'est d'ailleurs déjà découvert des motivations, capacités de compréhension, intérêts pour les matières qui lui sont enseignées.

Lors d'un petit travail d'écriture (autoportrait) il a **prouvé qu'il avait endossé désormais son «costume de collégien** » soucieux de l'enjeu des la classe de 3<sup>ème</sup> ( orientation et brevet).

Il a reconnu que dans deux disciplines (maths et allemand) son comportement n'était pas encore suffisamment respectueux et responsable. (Il n'est plus dans le déni comme l'année dernière). Il s'efforcera de s'améliorer dans ces deux matières.

Christine Bouchez

## TEMOIGNAGE

### Professeur d'histoire-géographie et préfet des études en charge du suivi pédagogique de l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun au collège

Daniel Ponsin

#### - Les missions :

- Suivi pédagogique de l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun au collège J. Ferry Woippy (57).
- Définir des moments importants d'évaluation des compétences du S3c et leur mise en œuvre avec les équipes disciplinaires (y compris les assistants pédagogiques).

Ex :

6<sup>ème</sup> : lors des ateliers scientifiques et culturels.

3<sup>ème</sup> : oral HDA, présentation orale du rapport de stage.

- Rechercher les items non travaillés ou peu travaillés. Comment les évaluer ? Par qui ?
- Comment faire le lien avec le CM2 et le palier 2 du S3c. Comment remédier aux compétences non acquises : accompagnement éducatif (avec PPRE) ?

#### - Enquête au 1<sup>er</sup> trimestre :

- Comment, par qui et quand sont travaillés les compétences du S3c au collège ?

#### - Méthode :

- Chaque discipline a renseigné un document dans lequel elle fait figurer les items du socle qu'elle s'engage à travailler et à évaluer de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- Moments-forts : oral histoire des arts en 3<sup>ème</sup>, oral de restitution du stage de 3<sup>ème</sup>, actions type : CESC, journée orientation dans le cadre du PDMF en 4<sup>ème</sup>, la mise en place d'une note d'histoire des arts dans le bulletin, etc. sont des moments lors desquels les élèves travaillent des compétences. Ils sont donc intégrés dans le document.

### L'évaluation des compétences du S3C au collège - Novembre 2011

Les compétences sont travaillées puis évaluées :

- ⇒ Au sein des disciplines enseignées
- ⇒ Au sein d'ateliers scientifiques ou culturels
- ⇒ A l'occasion de moments forts : oral d'Histoire des Arts (HDA), rapport de stage oral en 3<sup>ème</sup>, actions menées dans le cadre du PDMF ou du CESC, etc.

Tous les personnels éducatifs du collège participent à l'acquisition de compétences :

- ⇒ professeurs ;
- ⇒ direction ;
- ⇒ vie scolaire ;
- ⇒ assistants pédagogiques ;
- ⇒ infirmière ;
- ⇒ documentaliste ;
- ⇒ COP ;
- Etc.

Tous les items sont évalués au minimum une fois (ce qui est d'ailleurs exceptionnel) au cours des 4 années passées au collège pour chaque élève.



## 1- Bilan par compétences

### ⇒ Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

#### Voir tableau en annexe page 14

Les 13 items de ce pilier sont travaillés en français au cours des 4 années passées au collège.

Tous les items sont travaillés par au moins 2 disciplines différentes sauf l'item : écrire : utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte. Il est cependant évalué chaque année par le professeur de français. C'est un item technique que seul le professeur de français est à même d'évaluer.

Ce pilier est évalué par de nombreuses disciplines ou à l'occasion de moments forts : HG, CESC, PDMF (6 items), DP3 (4 items), HDA, Mathématiques, Documentation (3 items). Certains items sont travaillés dans 9 disciplines, exemples :

- Formuler clairement un propos simple ;
- Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé ;
- Adapter sa prise de parole à la situation de communication.

Le pilier 1 du S3c est donc travaillé par la plupart des disciplines et de façon équilibrée pendant les 4 années passées au collège.

### ⇒ Compétence 2 – La pratique d'une langue vivante étrangère (niveau A2)

#### Voir tableau en annexe page 15

Tous les items sont évalués par 2 disciplines voire 3. Il s'agit uniquement des matières linguistiques : anglais, allemand et arabe. C'est un pilier principalement technique. Les aspects concernant les civilisations sont intégrés au pilier 5 et travaillés dans plusieurs disciplines.

### ⇒ Compétence 3 – Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

#### Voir tableau en annexe page 16

Tous les items sont évalués au minimum par 2 disciplines. Les 4 principales disciplines concernées par le travail des compétences du pilier 3 sont : mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la Terre, technologie et les ateliers scientifiques.

Les items les plus souvent évalués par le plus grand nombre de disciplines sont ceux qui appartiennent au groupe : Pratiquer une démarche scientifique et technologique, résoudre des problèmes.

Les 2 compétences qui suivent sont plus spécialisées et liées à des disciplines ; exemples :

- Savoir utiliser des connaissances et des compétences mathématiques : mathématiques,
- Savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques : physique-chimie, sciences et vie de la Terre

La compétence : Environnement et développement durable est également travaillée en EPS, et en histoire-géographie.

### ⇒ Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i)

#### Voir tableau en annexe page 17

C'est la compétence qui pose le plus de problèmes d'évaluation. Alors qu'elle est transversale, elle n'est évaluée que par un petit nombre de disciplines : difficulté à maîtriser les TICE par les professeurs, manque de confiance dans la technologie (postes en salle informatique souvent défectueux), séances qui exigent une énergie folle...

La technologie aborde 11 items sur les 17 de ce pilier. Des actions ou des moments forts comme : PDMF (rapport de stage de 3<sup>ème</sup> (oral) + journée orientation et recherche Onisep en 4<sup>ème</sup>) permettent de faire travailler ces compétences. La DP3 évalue 10 items, mais ne concerne qu'1/4 des élèves de 3<sup>ème</sup>. La documentation, l'anglais (6 items), physique-chimie, histoire-géographie et français (3 items) sont les principales disciplines à évaluer ce pilier.

De nombreuses disciplines manquent à l'appel qui pourtant évaluaient des compétences du B2i (Sitz) : allemand, arabe, mathématiques, SVT. Cela correspond certainement à un oubli. Certaines disciplines travaillent ces compétences dans le cadre de l'histoire des arts (musique, arts plastiques).

De plus ce pilier est principalement évalué en 3<sup>ème</sup>. Des évaluations plus en aval (6<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup>) ne seraient-elles pas envisageables ?

Certains items ne sont abordés qu'une seule fois pour tous les élèves : exemples :

- Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.
- Différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.
- Exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé  
Ou une seule fois pour la plupart des élèves : exemples :
- Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes.
- Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition.

Quelles actions mettre en place avant la 3<sup>ème</sup> pour évaluer de façon plus transversale et régulière ce pilier. Et mobiliser le plus de disciplines possibles ?

#### ⇒ **Compétence 5 – La culture humaniste**

##### **Voir tableau en annexe page 18**

Pilier composé de 16 items abordés principalement en histoire-géographie (9 items), français (8 items), musique, arts plastiques (6 items) et lors de moments forts : oral HDA (6 items), CESC (4 items)

Certains items ne sont vus que par une seule discipline mais à plusieurs reprises de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : exemples :

- Avoir des connaissances et des repères Relevant de l'espace : les grands ensembles physiques et humains et les grands types d'aménagements dans le monde, les principales caractéristiques géographiques de la France et de l'Europe
- Avoir des connaissances et des repères Relevant du temps : les différentes périodes de l'histoire de l'humanité - Les grands traits de l'histoire (politique, sociale, économique, littéraire, artistique, culturelle) de la France et de l'Europe
- Avoir des connaissances et des repères Relevant de la culture civique : Droits de l'Homme - Formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne - Place et rôle de l'Etat en France - Mondialisation - Développement durable

A l'opposé, certains groupes d'items comme :

- Situer dans le temps, l'espace, les civilisations
- Lire et pratiquer différents langages
- Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité

sont travaillés par plus de 7 disciplines et à plusieurs occasions pendant les années passées au collège.

#### ⇒ **Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques**

##### **Voir tableau en annexe page 19**

C'est le second pilier qui pose problème pour son évaluation. En effet le premier groupe d'items : Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale qui constituent davantage des connaissances que des compétences n'est travaillé que par une discipline (éducation civique), une seule fois durant les 4 années passées au collège. Ce qui pose le problème de la représentativité d'une réussite ou d'un échec.

Par contre le 2<sup>ème</sup> groupe d'items : Avoir un comportement responsable est très bien réparti entre les disciplines et des moments forts. Exemples :

- Respecter les règles de la vie collective est évalué chaque année par 12 disciplines différentes.
- Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences est évalué chaque année par 9 disciplines différentes.

Comment impliquer d'autres disciplines ou travailler les compétences lors de moments forts en ce qui concerne le 1<sup>er</sup> groupe d'items ?

#### ⇒ **Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative**

##### **Voir tableau en annexe page 20**

C'est le pilier le plus transdisciplinaire et le mieux équilibré entre disciplines et cycles du collège. Tout le monde est concerné : exemples :

- Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles est travaillé 14 fois en 3<sup>ème</sup>, 44 fois si l'on envisage le cursus de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> !

Seuls 2 items très spécialisés ne sont abordés que par une seule discipline, mais plusieurs fois :

- Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel
- Savoir nager. (EPS)

**Conclusion** : les piliers 1, 2, 3, 5 et 7 sont globalement travaillés et évalués par le maximum de disciplines possibles. Le suivi des piliers 4 et 6 devra certainement être amélioré.

## 2- Bilan par année

% des items travaillés par rapport au nombre total d'items :

Piliers :	Total des items	en 6 <sup>ème</sup>	en 5 <sup>ème</sup>	en 4 <sup>ème</sup>	en 3 <sup>ème</sup>
C1 :	13	13	13	13	13
C2 :	16	16	16	16	16
C3 :	14	13	13	12	14
C4 :	17	10	11	10	17
C5 :	16	15	14	14	16
C6 :	11	4	4	7	10
C7 :	11	9	9	10	11
Total :	98	80	90	82	97
	100%	82%	92%	84%	99%

On constate que + de 80% des items du socle sont travaillés chaque année passée au collège. C'est en 3<sup>ème</sup> (année de validation du livret de compétence) que quasiment tous les items sont travaillés (97/98). Les piliers les plus déséquilibrés sont les piliers 4 et 6, ils sont essentiellement travaillés en classe de 3<sup>ème</sup> et beaucoup moins les années précédentes.

Ne pourrait-on pas envisager des actions ou moments forts, dès la 6<sup>ème</sup> et peut-être moins en 3<sup>ème</sup>, à l'occasion desquels on travaillerait ces items ? Car en 3<sup>ème</sup>, année d'examens, de nombreuses contraintes et actions institutionnelles (préparation du brevet, stage en entreprise, oral HDA) sont déjà à accomplir. L'idée serait de décharger cette année pour rééquilibrer les autres.

## 3- Bilan par disciplines

Quelques précisions :

- Il manque les items en éducation musicale
- Il manque des items de plusieurs matières qui ont oublié de se positionner en C4.

Disciplines :	Pilier de spécialité :	Nombre d'items travaillés :	Nombre d'items travaillés hors pilier de spécialité :	Nombre de piliers travaillés :
Français :	C1	32	21	4
Anglais :	C2	28	12	5
Allemand :		19	3	3
Arabe :		21	5	3
Mathématiques :	C3	13	4	3
Physique-Chimie :		14	6	4
SVT :		14	7	5
Technologie :	C4	25	11	4
Histoire-géographie + éducation civique :	C5+C6	29	11	6
Musique :	C5	5	0	1
Arts plastiques :		12	6	3
EPS :	C7	17	8	6

Toutes les disciplines travaillent de nombreuses compétences hors de leur pilier de spécialisation et sont impliquées dans l'évaluation des compétences du S3c de façon transversale. Ainsi chaque item est travaillé de façon différente dans plusieurs disciplines, ce qui permet aux élèves de remédier à un échec lors d'une évaluation : exemple :

- La compétence du pilier 1 : formuler clairement un propos simple à l'oral. Si elle est travaillée principalement en français, elle est revue et évaluée dans de nombreuses disciplines (histoire-géographie, SVT, mathématiques, histoire des arts, etc.) à l'occasion d'interrogations orales, exposés, etc.

Avec l'habitude de préciser les compétences travaillées pendant un cours, un chapitre, une séquence, les élèves prennent conscience des enjeux et s'impliquent davantage. De plus en plus ils sont demandeurs et veulent savoir s'ils ont acquis ou non la compétence travaillée. C'est également un moyen de valoriser certaines disciplines qui sont parfois perçues comme secondaires par les élèves ou leurs parents. En effet dans le cadre du S3c, chaque discipline participe à l'acquisition des compétences, à la remédiation en cas d'échec, et peut donc permettre à l'élève de réussir.

## Conclusion

- ⇒ Items les moins travaillés : C4 et C6
- ⇒ Années scolaires pendant lesquelles on pourrait renforcer le travail par compétences : 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.
- ⇒ Propositions pour travailler ces items = but de la journée de solidarité.

Le préfet chargé du suivi des compétences du socle commun

**Les missions, le cahier des charges**

Rappel : il y a deux préfets au collège. Leurs missions ont été définies par un cahier des charges avec des mailles assez larges en ce qui me concerne :

- Suivi pédagogique de l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun.
- Définir des moments importants d'évaluation des compétences du S3c et leur mise en œuvre avec les équipes disciplinaires (y compris les assistants pédagogiques.)

En effet, tout est à inventer, les missions évoluent au fur et à mesure des besoins dans ce cadre général. Donc il n'y pas d'écart à proprement parlé par rapport au cahier des charges.

La difficulté consiste dans la nouveauté de cette mission. Aucune expérience précédente n'a été tentée, il s'agit d'inventer. Dans le cadre du réseau ECLAIR, elle s'élargit à l'école primaire. De nouvelles questions se posent. Par exemple : comment faire progresser l'acquisition des compétences du primaire au secondaire. Comment faire le lien ? Comment travailler avec des élèves n'ayant pas acquis le palier 2. Comment faciliter l'utilisation d'un logiciel de suivi des compétences unique dans tout le réseau ? Quelles compétences privilégier au primaire pour mieux réussir dans le secondaire. D'ailleurs cette question m'a amené à travailler avec une classe de CM2 en co-intervention dans ma discipline (histoire-géographie).

**Comment le préfet a-t-il été accepté par ses collègues ?**

Au début des ricanements ou des sarcasmes ont été entendus (« Monsieur le préfet ») surtout par rapport au nom (pas forcément le plus judicieux) qui a été choisi pour cette mission, ou par la peur de voir le préfet devenir un CPE bis. Certains collègues pensent qu'accepter une telle mission, c'est passer de l'autre côté de la barrière, ce qui n'est pas forcément bien admis par tous.

Aujourd'hui, je pense pourtant que cette vision a changé. Dans notre collège, avec la présence de professeurs référents (Réseau Ambition Réussite) depuis 6 ans, mon ancienneté (14 ans au collège) et par la perception de l'intérêt qu'apporte cette mission, je pense que je suis parfaitement accepté par mes collègues. Le préfet constitue une personne ressource qui accompagne ou impulse des actions en fonction de la demande institutionnelle, des besoins des collègues sans déborder sur les prérogatives des professeurs dans leurs disciplines. Par exemple dans la mise en place du travail par compétences : les professeurs de chaque discipline définissent la façon dont ils travaillent, évaluent et valident les items du socle dont ils ont la charge. Je ne m'en mêle pas, je n'en ai d'ailleurs pas les compétences.

Ma mission est de mobiliser mes collègues, de mettre en musique des directives. Exemple : la note annuelle d'histoire des arts dans le bulletin. Avec les collègues concernés nous avons décidé de produire cette note à partir du travail de 10 items du socle travaillés dans les disciplines suivantes : français, histoire-géographie, musique, arts plastiques, anglais. Chaque professeur évalue un ou plusieurs items dans toutes ses classes, puis il renseigne le logiciel de suivi des compétences. Celui-ci a été paramétré par l'administrateur pour permettre à chaque professeur principal d'obtenir une moyenne chiffrée en plus d'une vision des compétences acquises ou non. Mon rôle a été d'encadrer la mise en place de cette action qui permet de répondre à une demande institutionnelle tout en travaillant le socle et sans multiplier les réunions. Donc c'est un service qui profite à tous.

Pour résumer le préfet est une personne ressource, mais en même temps une personne qui rappelle les actions à réaliser.

Je travaille principalement dans ma salle de classe et à mon bureau à domicile. Les collègues peuvent me contacter par l'intranet ou directement au collège en salle des professeurs. Les actions mises en place sont diffusées par l'intranet, par affichage en salle des professeurs, dans les casiers.

**Qu'a changé cette mission dans l'exercice de mon métier ?**

Après 14 ans passées en ZEP, RAR puis ECLAIR, avec des élèves souvent en difficultés et déstructurés, cette mission constitue une façon différente de travailler pour nos élèves, de changer d'échelle : de ma discipline à une vision et une réflexion plus globales sur l'organisation de l'école ; quelles solutions mettre en œuvre pour aider différemment les élèves en échec ou pousser plus loin les bons élèves ? Comment traiter l'hétérogénéité ? D'autant plus qu'en réseau éclair toutes les expériences sont possibles pour permettre à nos élèves de réussir.

Daniel Ponsin

## Annexes : Compétences évaluées par chaque discipline et par niveau

Compétences évaluées :	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
<b><u>Compétence 1 – La maîtrise de la langue française</u></b>				
<b>Lire</b>				
Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.	HG F	F	F	F
Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.	M F DOC	M F CESC	M F CESC	M F CESC
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire.	F DOC	F	F	F
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu.	F	F CESC	HG F CESC	F CESC
Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés.	AC F	F	F	F
<b>Ecrire</b>				
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.	F	F	F	F DP3 PDMF
Ecrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire.	AC AS F SVT	F SVT	HG F SVT	HG F SVT
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.	HG AC F	HG F	F	F PDMF
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.	F	F	F	F
<b>Dire</b>				
Formuler clairement un propos simple.	HG AC M F AP	M F AP	M F AP CESC PDMF	HDA M F AP DP3 PDMF
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.	AC AP DOC VS	AP VS	HG F AP DOC CESC VS	HDA F AP PDMF VS
Adapter sa prise de parole à la situation de communication.	AC M F EPS VS	M F EPS VS	M F EPS CESC VS	HDA M F EPS DP3 PDMF VS
Participer à un débat, à un échange verbal.	F	F	F CESC	F DP3 PDMF

**Légende page 21**

## Compétence 2 – La pratique d’une langue vivante étrangère (niveau A2)

<b>Réagir et dialoguer</b>				
Etablir un contact social.	ALL ANG ARA	ANG ARA	ANG ARA	ANG ARA
Dialoguer sur des sujets familiers.	ANG ARA	ANG ARA	ALL ANG ARA	ANG ARA
Demander et donner des informations.	ANG	ANG ARA	ANG ARA	ALL ANG ARA
Réagir à des propositions.	ANG	ANG	ANG	ALL ANG ARA
<b>Ecouter et comprendre</b>				
Comprendre un message oral pour réaliser une tâche.	ALL ANG ARA	ANG ARA	ALL ANG ARA	ANG ARA
Comprendre les points essentiels d’un message oral (conversation, information, récit, exposé).	ANG	ANG ARA	ALL ANG ARA	ALL ANG ARA
<b>Parler en continu</b>				
Reproduire un modèle oral.	ALL ANG	ANG	ANG ARA	ANG ARA
Décrire, raconter, expliquer.	ANG	ANG	ANG	ALL ANG ARA
Présenter un projet et lire à haute voix.	ANG	ANG	ALL ANG ARA	ANG ARA
<b>Lire</b>				
Comprendre le sens général de documents écrits.	ANG	ANG ARA	ALL ANG ARA	ALL ANG ARA
Savoir repérer des informations dans un texte.	ALL ANG	ALL ANG ARA	ANG ARA	ANG ARA
<b>Écrire</b>				
Copier, écrire sous la dictée.	ALL ANG ARA	ALL ANG ARA	ANG ARA	ANG ARA
Renseigner un questionnaire.	ANG	ANG ARA	ALL ANG ARA	ALL ANG ARA
Ecrire un message simple.	ANG	ALL ANG	ALL ANG ARA	ANG ARA
Rendre compte de faits.	ANG	ANG	ALL ANG	ALL ANG ARA
Ecrire un court récit, une description.	ANG	ANG	ANG	ALL ANG ARA

**Légende page 21**

### Compétence 3 – Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

<b>Pratiquer une démarche scientifique et technologique, résoudre des problèmes</b>				
Rechercher, extraire et organiser l'information utile.	AS M SVT	M SVT PC	M SVT PC	M SVT PC
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes.	AS M SVT TEC	M SVT PC TEC	M SVT PC	M SVT PC
Raisonnement, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer.	AS SVT	M SVT PC	M SVT PC	M SVT PC TEC
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté.	AS SVT	M SVT PC	M SVT PC	M SVT PC
<b>Savoir utiliser des connaissances et des compétences mathématiques</b>				
Organisation et gestion de données : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité.	AS	M	M	M
Nombres et calculs : connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul : mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur.	AS M	M	M	M
Géométrie : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés.	AS M	M	M	M
Grandeurs et mesures : réaliser des mesures (longueurs, durées, ...), calculer des valeurs (volumes, vitesses, ...) en utilisant différentes unités.	AS	M TEC	M	M TEC
<b>Savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques</b>				
L'univers et la Terre : organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques.	AS SVT	SVT PC	SVT	SVT
La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière.	TEC	PC	PC	PC
Le vivant : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain.	AS SVT	EPS SVT		EPS SVT
L'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre.		PC	PC TEC	PC
Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation.	AS TEC			TEC
<b>Environnement et développement durable</b>				
Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable.	EPS	HG PC TEC	PC	EPS SVT PC

**Légende page 21**



## Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i)

### **S'approprier un environnement informatique de travail**

Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition.		TEC		DP3
Utiliser les périphériques à disposition.	EPS	EPS	EPS PDMF	EPS TEC DP3 PDMF
Utiliser les logiciels et les services à disposition.	DOC			ANG TEC DP3

### **Adopter une attitude responsable**

Connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique.	ANG	ANG	ANG	ANG
Protéger sa personne et ses données.	ANG	ANG	ANG	ANG DP3
Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.	DOC	DOC	HG DOC PDMF	DOC DP3 PDMF
Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.				TEC

### **Créer, produire, traiter, exploiter des données**

Saisir et mettre en page un texte.			F PDMF	F DP3 PDMF
Traiter une image, un son ou une vidéo.		TEC	PDMF	TEC DP3 PDMF
Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination.	DOC	TEC		DOC PDMF
Différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.				TEC

### **S'informer, se documenter**

Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte).	TEC DOC	TEC DOC PDMF	ANG DOC PDMF	ANG DOC PDMF
Identifier, trier et évaluer des ressources.	DOC	PDMF	F ANG PDMF	F ANG DOC DP3 PDMF
Chercher et sélectionner l'information demandée.	HG TEC DOC	HG TEC DOC PDMF	F ANG DOC PDMF	F ANG PC DOC DP3 PDMF

### **Communiquer, échanger**

Ecrire, envoyer, diffuser, publier.	TEC	TEC	HG TEC	PC TEC
Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes.				PC DP3
Exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.				TEC

**Légende page 21**

## Compétence 5 – La culture humaniste

### **Avoir des connaissances et des repères**

Relevant de l'espace : les grands ensembles physiques et humains et les grands types d'aménagements dans le monde, les principales caractéristiques géographiques de la France et de l'Europe.	HG	HG	HG	HG
Relevant du temps : les différentes périodes de l'histoire de l'humanité - Les grands traits de l'histoire (politique, sociale, économique, littéraire, artistique, culturelle) de la France et de l'Europe.	HG	HG	HG	HG
Relevant de la culture littéraire : œuvres littéraires du patrimoine.	F	F	F	F
Relevant de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.	F AP MU	F AP MU	F AP MU	F AP MU
Relevant de la culture civique : Droits de l'Homme - Formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne - Place et rôle de l'État en France - Mondialisation - Développement durable.	HG	HG	HG	HG

### **Situer dans le temps, l'espace, les civilisations**

Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques.	HG AC F MU	HG F AP SVT MU	HG F AP MU	HG HDA F AP SVT MU
Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.	HG F	HG F	HG ARA CESC	HG ARA
Établir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.	AC			HDA
Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.	DOC	DOC	HG F DOC	HG F DOC ARA

### **Lire et pratiquer différents langages**

Lire et employer différents langages : textes – graphiques – cartes – images – musique.	AC AP SVT	AP SVT	HG AP SVT ARA CESC	HDA AP SVT ARA
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire.	AC F	F	F	F
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique.	AC AP MU	AP EPS MU	AP EPS MU	AP MU

### **Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité**

Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire.				HDA F
Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique.	AP	AP	AP	HDA AP
Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre.	AC AP MU	AP MU	HG AP MU CESC	HG HDA F AP ANG MU CESC
Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques.	AC F MU	F MU	HG F MU ARA CESC	HG F ANG MU ARA CESC

### **Légende page 21**

## Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques

### Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale

Principaux droits de l'Homme et du citoyen.		HG	HG	
Valeurs, symboles, institutions de la République.				HG
Règles fondamentales de la démocratie et de la justice.			HG	HG
Grandes institutions de l'Union européenne et rôle des grands organismes internationaux.				HG
Rôle de la défense nationale.				HG
Fonctionnement et rôle de différents médias.	DOC			HG
<b>Avoir un comportement responsable</b>				
Respecter les règles de la vie collective.	HG AS EPS VS ALL ANG SVT TEC	HG EPS ANG SVT PC TEC VS	HG EPS ANG SVT PC TEC CESC VS	HG EPS ANG PDMF SVT PC TEC DP3 VS
Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.	HG EPS ANG TEC ARA VS	HG EPS ALL ANG ARA VS	HG EPS ANG ARA CESC PDMF VS	HG EPS ANG DP3 ARA PDMF VS
Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité.	EPS VS	EPS PC CESC VS	EPS SVT PC CESC VS	EPS SVT PC DP3 CESC PDMF VS
Respecter quelques notions juridiques de base.			HG	DP3 PDMF
Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base.			HG	HG DP3

**Légende page 21**

## Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

### **Etre acteur de son parcours de formation et d'orientation**

Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.			PDMF	TEC DP3 PDMF
Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer.				DOC DP3 PDMF
Savoir s'auto évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis.	F EPS	F EPS	F EPS DOC CESC PDMF	F EPS ALL ANG DP3 PDMF CESC

### **Etre capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations**

Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles.	AC AS F AP EPS VS ANG SVT PC TEC DOC	M F AP EPS VS ANG SVT PC TEC	HG M F AP EPS VS ANG SVT PC TEC	HG HDA M F AP EPS ANG SVT PC TEC DOC  DP3 PDMF VS
Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées.	AC F EPS	F EPS	F EPS CESC PDMF	HDA F EPS DP3 CESC PDMF
Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel.	EPS	EPS	EPS	EPS
Savoir nager.	EPS	EPS	EPS	EPS

### **Faire preuve d'initiative**

S'engager dans un projet individuel.	AC AS AP EPS TEC	AP EPS	AP EPS	F AP EPS DP3 PDMF
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.	AC AS F AP EPS SVT	F AP EPS SVT TEC	F AP EPS SVT TEC CESC	F AP EPS PDMF SVT TEC DP3 CESC
Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.	F AP EPS VS	F AP EPS CESC VS	F AP EPS ARA CESC PDMF VS	F AP EPS DP3 ARA CESC PDMF VS
Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.	F EPS TEC VS	F EPS CESC VS	F EPS CESC PDMF VS	F EPS DP3 CESC PDMF VS

**Légende page 21**

**LEGENDE :****HG** : histoire géographie + éducation civique**ALL** : allemand**ANG** : anglais**ARA** : arabe**F** : français**M** : mathématiques**SVT** : sciences et vie de la terre**PC** : physique-chimie**EPS** : éducation physique et sportive**TEC** : technologie**AP** : arts plastiques**AC** : ateliers culturels**AS** : ateliers scientifiques**HDA** : oral histoire des arts**DOC** : Documentation**DP3** : Découverte professionnelle 3 heures.**MU** : musique**VS** : vie scolaire**PDMF** : rapport de stage de 3<sup>ème</sup> (oral) + journée orientation et recherche Onisep en 4<sup>ème</sup>.**CESC** : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**AE** : accompagnement éducatif